

Guide des bonnes pratiques de l'AtelierLab

Conditions d'usages

Se présenter sur place pour une première inscription

S'inscrire sur les plannings : pour emprunter un poste, se former, participer à un atelier

Prévenir en cas d'absence

Venir à l'heure au rendez vous

Confirmer son inscription aux ateliers

Exclusion temporaire au bout de 2 absences sans avoir prévenu

Se créer un compte personnel pour les connexions wifi

Payer ses frais d'impression

Respecter les autres usagers et les médiateurs : sociabilité, entraide, bienveillance



À l'atelierLab

On peut

- ✓ Apprendre à utiliser les outils numériques en atelier collectif.
- ✓ Se former en autoformation : apprentissage des langues, suites bureautiques, code de la route, etc.
- ✓ Participer à des ateliers de fabrication numérique (Imprimante 3D, Arduino, Raspberry Pi, etc.)
- ✓ Recevoir une aide personnalisée aux usages du numérique (Sur inscription)
- ✓ Rédiger des travaux personnels avec des outils bureautiques (CV, lettres de motivation, etc.)
- ✓ Gérer ses dossiers personnels (e-administration, emploi, etc).
Utiliser des logiciels et outils créatifs.
- ✓ Numériser, imprimer des documents (CV, lettres de motivation, etc.)
- ✓ Utiliser et enregistrer via sa clef USB

On ne peut pas

- ✗ Demander aux médiateurs de réparer votre matériel, mettre en route un nouvel appareil (Smartphone, Tablette, PC portable)
- ✗ Demander aux médiateurs d'installer des logiciels et programmes sur votre matériel
- ✗ Copier ou télécharger de la musique ou des films provenant des collections de la médiathèque ou d'Internet (Youtube ou autres plateformes)
- ✗ Faire des achats sur les postes de l'AtelierLab
- ✗ Demander aux médiateurs de gérer vos comptes Internet, téléphonie (Orange, SFR, etc) et bancaires sur les postes de l'AtelierLab
- ✗ Enregistrer ses documents sur les postes de l'AtelierLab
- ✗ Consulter librement Internet sur les postes de l'AtelierLab